

# Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Vaccination contre la COVID-19 dans les Laurentides

## Vaccination des personnes gravement immunosupprimées ou en dialyse rénale

**Saint-Jérôme, le 12 mai 2021** – Le CISSS des Laurentides tient à informer la population qu'à la suite d'un récent changement apporté à la campagne de vaccination contre la COVID-19, les personnes gravement immunosupprimées ou en dialyse rénale pourront recevoir leur deuxième dose plus tôt que prévu.

En effet, le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) sera modifié sous peu pour y inclure un calendrier vaccinal contre la COVID-19 révisé pour les personnes gravement immunosupprimées ou en dialyse rénale, et ce, à la suite d'un avis du Comité sur l'immunisation du Québec de l'INSPQ.

Ainsi, pour les usagers répondant aux critères cliniques de cet avis, la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19 sera maintenant offerte 28 jours après la première dose (au lieu de 16 semaines soit 112 jours), prévue initialement.

Les personnes concernées n'auront pas besoin de faire de démarche pour obtenir un rendez-vous. Dans les prochains jours, le CISSS des Laurentides communiquera directement avec chaque personne qui correspond à ces critères afin de devancer leur rendez-vous de deuxième dose ou encore leur attribuer un rendez-vous pour une première dose.

La vaccination se fera à même les sites de vaccination du territoire.

Dans le cas où une personne répondant aux critères cliniques ne recevrait aucune communication de la part du CISSS des Laurentides pour devancer son rendez-vous de deuxième dose, elle devra se référer directement à son médecin traitant.

Pour obtenir toutes les informations pertinentes sur la vaccination : [Quebec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Pour consulter le communiqué de presse récemment diffusé par le ministère de la Santé et des Services sociaux : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-2848>.